# INGENIUM - MUSÉES DES SCIENCES ET DE L'INNOVATION DU CANADA

# RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL (NON VÉRIFIÉ)

# POUR LE TRIMESTRE AYANT PRIS FIN LE 30 JUIN 2018

# 30 juin 2018

La présente section du rapport financier trimestriel présente le compte rendu de la direction concernant le rendement financier de la Société au cours du premier trimestre ayant pris fin le 30 juin 2018. Veuillez la lire parallèlement aux états financiers trimestriels d'Ingenium, présentés à la section suivante.

## **BILAN FINANCIER**

Voici un résumé des activités financières pour le troisième trimestre de 2018-2019 :

## Survol

Au cours du premier trimestre de 2018-2019, le **Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada** a organisé et tenu des événements qui ont continué d'attirer de nouveaux publics. Les 12 et 13 mai, le Musée s'est associé au festival du vin et de la gastronomie d'Ottawa pour présenter Mangez et buvez à la ferme ce printemps sur le terrain du Musée. L'événement a offert des activités familiales dans la journée, puis le soir, des activités pour les adultes.

L'exposition itinérante Portrait de végétaux : plantes indigènes du Canada a été lancée au Musée le 18 mai et se déroulera jusqu'au 31 octobre. L'exposition présente des images peintes, dessinées et en techniques mixtes qui illustrent des plantes de partout au Canada.

Le 18 juin 2018, le **Musée de l'aviation et de l'espace du Canada** a célébré le 30e anniversaire de l'ouverture de son bâtiment actuel à Rockcliffe. Cette célébration a rassemblé le maire d'Ottawa Jim Watson, d'anciens et d'actuels employés, des représentants d'organisations partenaires du Musée, notamment de l'Agence spatiale canadienne, et des bénévoles du Musée.

Le Musée a ajouté une nouvelle exposition temporaire, soit Au-delà de la planète terre : L'avenir de l'exploration spatiale. Cette exposition, qui se déroule du 4 mai au 3 septembre 2018, offre un aperçu des prochains pas que l'humanité fera dans notre système solaire et au-delà.

L'un des moments forts du **Musée des sciences et de la technologie du Canada** au cours du premier trimestre a été l'ouverture de l'exposition vedette de l'été L'art de la brique, qui a eu lieu le 16 mai. Désignée par CNN comme l'une des dix principales expositions à voir absolument dans le monde, elle présente des œuvres d'art acclamées par la critique et fabriquées exclusivement à partir de blocs LEGO®.

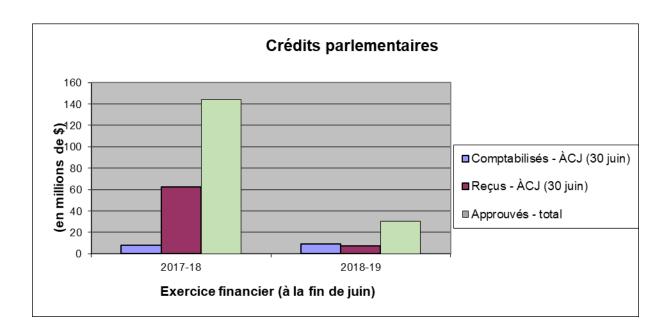
Les employés du Musée de l'ensemble d'Ingenium étaient honorés de recevoir des prix dans trois catégories différentes, exposition, conservation et recherche décerné par l'Association des musées canadiens (AMC) en avril 2018 pour les onze nouvelles expositions permanentes du Musée.

Également en avril, le Musée a reçu la note «  $\Box$  or  $\Box$  » pour la certification en matière d'accessibilité dans le cadre du programme Rick Hansen Foundation Accessibility Certification  $\Box$ . Les caractéristiques d'accessibilité citées dans la description du prix comprennent une salle destinée aux familles, une salle de bain universelle avec un système de lève-personne pour adulte et – une première pour un musée – l'installation d'un nouveau système de repérage par téléphone intelligent appelé Key2Access.

30 juin 2018

# Crédits parlementaires

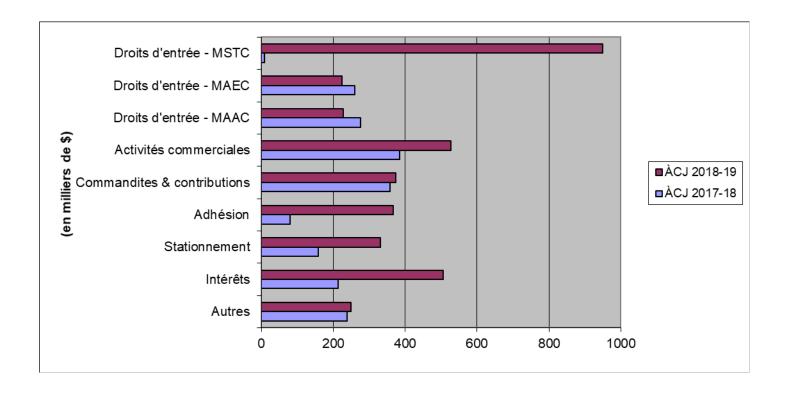
Le total des crédits parlementaires, d'une somme de 9,3 M\$ pour le premier trimestre de 2018-2019 (7,8 M\$ en 2017-2018), est reporté dans les états de la Société selon la comptabilité d'exercice. Pour l'exercice financier 2018-19, le total des crédits parlementaires approuvés est de 30,2 millions de dollars (144,5 millions de dollars en 2017-18).



## Produits d'exploitation

La génération de revenus reste une priorité pour la Société, et ce, dans le but de contrer la montée des coûts d'exploitation. À la fin du juin 2018, les revenus de la Société ont augmenté de 1,8 millions de dollars comparativement à la même période l'année dernière. L'augmentation des revenus peut être largement attribuée à la réouverture du Musée des sciences et technologies du Canada, qui a eu une incidence positive sur les revenus de stationnement, les ventes de billets à l'entrée, en adhésions et en boutique au cours du dernier exercice. La hausse des revenus a été largement attribuable à la hausse des revenus d'intérêts découlant des investissements effectués durant le premier trimestre de 2018-2019.

30 juin 2018



## Dépenses d'exploitation

Les dépenses totales de la Société ont atteint 12,8 M\$ au premier trimestre de 2018-2019 (9,6 M\$ en 2017-2018); les coûts liés à les expositions, les programmes et la sensibilisation totalisant 5,4 M\$ (3,3 M\$ en 2017-2018) ainsi que les bâtiments du musée et de la collection totalisant 4,1 M\$ (3,1 M\$ en 2017-2018), représentant les deux principaux secteurs de-dépenses. Des dépenses relativement importantes ont été nécessaires pendant l'exercice en vue de la réouverture du Musée des sciences et technologies du Canada (publicité et distribution de la programmation aux visiteurs). Cela explique l'augmentation des coûts liés à la diffusion des connaissances si on compare le premier trimestre de 2018-2019 à celui de 2017-2018. Quant à la hausse des coûts des installations en 2018-2019, elle s'explique par la hausse des dépenses liées aux impôts fonciers et aux services publics pour le bâtiment modernisé du MSTC.

## Dépenses en capital

Pour le premier trimestre de 2018-2019, la Société a fait un investissement en immobilisations totalisant 22,8 M\$ (16,5 M\$ en 2017-2018). La plupart de ces investissements sont relatifs au projet de modernisation du Centre de conservation des collections actuellement en cours.

30 juin 2018

#### ANALYSE DU RISQUE

Dans son plan d'entreprise de 2018-2019, les trois principaux risques cernés, qui présentaient les plus sérieuses conséquences et la plus grande probabilité de se produire pour la Société, étaient les suivants : les dépassements de coûts d'un important projet d'immobilisations; le danger pour la collection nationale en entreposage en raison de l'état inadéquat du lieu d'entreposage; l'écart croissant entre les coûts d'exploitation et les recettes; la capacité limitée d'investir dans de nouveaux programmes et de nouvelles expositions.

En mars 2016, le budget fédéral prévoyait un financement de 156,4 millions de dollars pour permettre à la Société de construire un nouveau bâtiment afin d'entreposer ses collections, ainsi que des fonds totalisant 12,624 millions de dollars pour la mise en œuvre sur cinq ans des autres projets d'immobilisations reportés (2016-2017 à 2020-2021).

Le Centre de conservation des collections, qui doit recevoir la collection nationale sur les sciences et la technologie, les laboratoires de conservation et les bureaux administratifs, devrait être prêt en mars 2019. Au 30 juin 2018, le grand projet d'immobilisations respectait le budget, bien que des caractéristiques et fonctions importantes du bâtiment ont dû être remises à plus tard. Le budget du projet comprend un montant de 15 % pour imprévus. La Société a fait appel à une équipe de projet hautement qualifiée pour mettre en œuvre le projet, et en a renforcé la surveillance par l'équipe de la direction et le conseil d'administration.

D'ici la fin de la construction du Centre de conservation des collections, la collection nationale sur les sciences et la technologie est toujours exposée à des risques dans les locaux loués où elle est actuellement entreposée. Les fonds de restructuration du capital du budget 2016 ont servi à faire des réparations aux systèmes et aux toits du bâtiment, tandis que les efforts de rationalisation accélérée de la collection, d'identification des dangers et de préparation des artéfacts sont en cours afin de réduire la surcapacité et de préparer un déménagement sûr et efficace.

La situation financière de la Société continue d'être une préoccupation principale en raison de la hausse des coûts d'exploitation des installations. L'écart toujours grandissant entre les coûts d'exploitation liés à la réalisation de son mandat et les fonds disponibles est essentiellement la conséquence du financement qui n'est pas rajusté à l'inflation ni à la croissance du portefeuille des immobilisations.

Pour réduire les pressions qui se rapportent aux coûts d'exploitation, la Société adopte de bonnes pratiques de gestion financière fondée sur le rendement du capital investi et les analyses de l'optimisation des ressources, prend des mesures de réduction et de compression des coûts, diversifie ses revenus et sollicite des commandites et des contributions. Elle fait aussi appel à des ressources externes pour établir des relations professionnelles et financières aux fins d'exécution des programmes. Elle a considérablement augmenté ses revenus d'exploitation grâce à la réouverture du Musée des sciences et de la technologie. Le nouveau Centre de conservation des collections permettra d'éliminer les coûts de location. Le montant ainsi récupéré sera réinvesti dans l'exploitation et l'entretien du bâtiment.

# États financiers

# Rapport Financier Trimestriel (non vérifié)

# Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

Pour assumer cette responsabilité, la direction a établi et maintient des registres et documents comptables, des contrôles financiers et de gestion, des systèmes d'information et des pratiques de gestion. Ces éléments ont pour but d'établir avec une assurance raisonnable que l'information financière fournie est fiable, que les biens sont protégés et contrôlés et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à ses règlements ainsi qu'à la *Loi sur les musées* et aux règlements administratifs de la Société.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

Christina Tessier Le présidente-directrice générale

Fern Proulx Le chef de l'exploitation

Le 23 août 2018

# ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non vérifié)

Au 30 juin

(en milliers de dollars)	30 juin 2018	31 mars 2018	
ACTIF	00 Julii 2010	01 mars 2010	
À court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	104 312	\$ 126 994	\$
Créances			
Ministères	2 241	3 752	
Clients	567	574	
Stocks	531	403	
Frais payés d'avance	566	775	
	108 217	132 498	
Collection (note 3)	1	1	
Immobilisations	208 527	184 067	
_	316 745	\$ 316 566	\$
PASSIF			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer			
Ministères	20 083	\$ 18 704	\$
Tranche à court terme des avantages sociaux futurs	283	283	
Apports reportés et produit reporté	83 470	109 338	
	103 836	128 325	
Avantages sociaux futurs	310	310	
Avance à long terme (note 4)	4 208	4 208	
Apports reportés liés aux immobilisations	194 993	170 507	
·· · —	303 347	303 350	
ACTIF NET			
Non affecté	3 296	3 114	
Investissement en immobilisations	10 102	10 102	
	13 398	 13 216	
_	316 745	\$ 316 566	\$

# ÉTAT DES RÉSULTATS (non vérifié)

Pour le trimestre terminé le 30 juin

(en milliers de dollars)	T1 2018	T1 2017	
PRODUITS			
Exploitation (Tableau 1)	2 887	\$ 1 404	\$
Contributions (Tableau 1)	373	357	
Intérêts	505	213	
Total des produits	3 765	1 974	
CHARGES (Tableau 2)			
Recherche et préservation du patrimoine expositions, programmes et	1 276	1 188	
sensibilisation	5 372	3 337	
Services internes	2 090	2 016	
Bâtiments du musée et de la collection	4 107	3 098	
Total des charges	12 845	9 639	
Déficit avant les crédits parlementaires	(9 080)	(7 665)	
Crédits parlementaires (note 5)	9 262	7 781	
Bénéfice net de la période	182	\$ 116	\$

# ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET (non vérifié)

Pour le trimestre terminé le 30 juin

(en milliers de dollars)	30 juin 2018	31 mars 2018	
Investissement en immobilisations au début de la période Investissement en immobilisations au cours de la période	10 102	\$ 10 102 -	\$
Investissement en immobilisations à la fin de la période	10 102	10 102	
Bénéfice non affecté au début de la période Bénéfice (perte) net de la période Bénéfice non affecté à la fin de la période	3 114 182 3 296	3 172 (58) 3 114	
ACTIF NET À LA FIN DE LA PÉRIODE	13 398	\$ 13 216	\$

# ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE (non vérifié)

Pour le trimestre terminé le 30 juin

(en milliers de dollars)	T1 2018	T1 2017	
Activités de fonctionnement :			
Encaissements (clients et donateurs)	4 670	\$ 1 237	\$
Crédits parlementaires reçus pour les dépenses d'exploitation	7 551	7 206	
Décaissements (fournisseurs)	(6 963)	(3 776)	
Décaissements (salaires et avantage sociaux)	(6 131)	(5 387)	
Sommes reçues de la fondation	45	56	
Intérêts reçus	537	278	
Total des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(291)	(386)	
Activités d'investissement en immobilisations :			
Décaissements relatifs à l'acquisition d'immobilisations	(22 752)	(16 469)	
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(22 752)	(16 469)	
Activités de financement :			
Commandites reçues pour l'acquisition d'immobilisations	306	705	
Crédits parlementaires reçus pour l'acquisition		00.404	
d'immobilisations  Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	55 361	29 184 29 889	
Total des nux de tresorene nes aux activités de infancement	301	29 009	
Augmentation (diminution) de la trécorerie et des équivelents de			
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(22 682)	13 034	
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	126 994	77 054	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	104 312	\$ 90 088	\$

30 juin 2018

Les états financiers trimestriels d'INGENIUM - musées des sciences et de l'innovation du Canada doivent être lus de concert avec les états financiers annuels vérifiés les plus récents ainsi qu'avec le compte rendu faisant partie du rapport financier trimestriel.

# 1. Pouvoirs, mission et activités

Le Musée national des sciences et de la technologie a été constitué le 1<sup>er</sup> juillet 1990 en vertu de la *Loi sur les musées*, et est une société d'État mentionnée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et n'est pas assujetti à l'impôt sur les bénéfices en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Tel que le mentionne la *Loi sur les musées*, la Société a pour mission de promouvoir la culture scientifique et technique au Canada par la constitution, l'entretien et le développement d'une collection d'objets scientifiques et techniques principalement axée sur le Canada, et par la présentation des procédés et productions de l'activité scientifique et technique, ainsi que de leurs rapports avec la société sur le plan économique, social et culturel.

La Société exerce ses activités sous le nom d'INGENIUM - musées des sciences et de l'innovation du Canada. Elle gère trois établissements muséaux : le Musée des sciences et de la technologie du Canada, le Musée de l'aviation et de l'espace du Canada et le Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada. Les activités de la Société sont réparties en quatre activités complémentaires :

# Préservation du patrimoine

Cette activité comprend la documentation, le catalogage, la conservation, la recherche historique, la bibliothèque et les services connexes.

#### Diffusion des connaissances

Cette activité comprend l'élaboration et l'entretien des expositions, les programmes d'interprétation et d'enseignement, de communication et de promotion, la diffusion sur le Web et les autres services aux visiteurs.

#### Services internes

Cette activité comprend les services de ressources humaines, des finances et de la gestion des installations, du développement d'entreprise et des activités commerciales, qui sont tous gérés centralement.

# Installations

Cette activité comprend les frais de fonctionnement et d'entretien des immeubles qui appartiennent à la Société et de ceux qui sont loués, ainsi que les services de sécurité. Elle comprend également une partie considérable des charges d'amortissement étant donné que les acquisitions d'immobilisations se rapportent principalement aux installations de la Société.

## Directive conformément à l'article 89 de la Loi sur l'administration financière

En juillet 2015, la société a reçu une instruction (C.P. 2015-1105) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales, et pour rendre compte de la mise en œuvre de cette instruction dans son prochain plan d'entreprise. Dans le but de rencontrer les exigences et de se conformer à la directive du Conseil du Trésor, la Société a révisé ses politiques, directives et pratiques concernant les voyages et les frais d'accueil. Celles-ci sont entrées en vigueur le 1er avril 2016. Pendant l'exercice financier en cours, la Société a mis en place les exigences en matière de

30 juin 2018

présentation de rapports et de divulgation proactive conformément aux instruments du Conseil du Trésor. Le rapport sur la mise en œuvre de l'instruction donnée a été inclus dans le Plan d'entreprise de 2018-2019 à 2022-2023.

# 2. Conventions comptables

Les conventions comptables importantes sont :

# (a) Base de présentation

Ces états financiers ont été préparés en accordance avec les normes comptables canadiennes pour le secteur public, applicables aux organismes gouvernementaux sans but lucratif. La Société a préparé les états financiers en appliquant la série 4200 du PSAS. La Société applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports pour les organismes sans but lucratif.

## (b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les placements de la Société sont très liquides parce qu'ils sont remboursables sur demande sans préavis ni pénalité et sont limités à des placements à revenus fixes auprès d'institutions financières de renom qui sont des membres de l'Association Canadienne des Paiements, à des effets garantis par les gouvernements et à des effets commerciaux cotés A++ par la Société canadienne d'évaluation du crédit.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie affectés se présentent des crédits non utilisés et des contributions reportées des individus et des entreprises pour une fin déterminée.

## (c) Créances

La Société établit une provision pour créances douteuses, qui reflète la baisse de valeur estimative des créances. La provision est basée sur les comptes clients et est déterminée en considérant les connaissances de la Société sur la situation financière de ses clients, l'âge des comptes clients, le climat politique et économique actuel, la concentration des clients, les normes de l'industrie et l'historique de recouvrement.

Les pertes sur créances sont comptabilisées dans l'état des résultats, dans les charges d'exploitation.

#### (d) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré, alors que la valeur de réalisation nette est basée sur le prix de détail.

# (e) Collection

La collection forme la plus grande part de l'actif de la Société, mais elle est comptabilisée à la valeur nominale de 1 000 \$ à l'état de la situation financière, vu les difficultés pratiques de lui attribuer une valeur significative.

Les objets de collection acquis par la Société sont comptabilisés comme charges dans l'exercice d'acquisition. Les objets donnés à la Société sont enregistrés comme actifs à leur valeur nominale.

## (f) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées selon les méthodes suivantes. Les immobilisations corporelles dont la Société s'est portée acquéreur et qui lui appartiennent sont comptabilisées

30 juin 2018

au coût et amorties sur leur durée de vie utile estimative. Les terrains et bâtiments appartenant au gouvernement du Canada et sous le contrôle de la Société sont comptabilisés à leur coût historique estimatif moins l'amortissement cumulé, dans le cas des bâtiments. Le coût historique estimatif net des bâtiments a été crédité aux apports reportés liés aux immobilisations et le coût historique estimatif des terrains a été crédité à l'actif net à titre d'investissement en immobilisations à l'état de la situation financière. Les terrains dont le coût historique ne peut pas être établi avec une certaine assurance sont comptabilisés à une valeur nominale et un montant correspondant est crédité à l'actif net. Les améliorations qui prolongent la vie utile ou le potentiel de service des bâtiments et des expositions sont capitalisées et comptabilisées au coût. Les améliorations aux bâtiments et aux expositions sont amorties sur la durée de vie utile des améliorations.

Lorsque les conditions indiquent qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société à fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs associés à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la diminution de la valeur de l'actif. La réduction de valeur nette est alors comptabilisée à titre de dépense dans l'état des résultats.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire fondé sur la durée de vie utile estimative des immobilisations, selon la règle de la demi-année pendant l'exercice d'acquisition, comme suit :

Bâtiments	10 à 40 ans
Améliorations aux bâtiments	10 à 25 ans
Mobilier de bureau	5 à 12 ans
Logiciels	5 ans
Expositions permanentes	5 à 20 ans
Matériel	5 à 12 ans

Les sommes relatives aux projets d'immobilisations en cours sont virées à la rubrique appropriée des immobilisations corporelles lorsque le projet est achevé, et elles sont alors amorties conformément à la politique de la Société.

## (g) Avantages sociaux futurs

## i) Régime de retraite

L'ensemble des employés de la Société participe au Régime de retraite de la fonction publique, un régime à prestations déterminées établi en vertu d'une loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Les cotisations doivent être versées par les employés et la Société afin de couvrir les coûts liés au service courant. En vertu de la loi actuelle, la Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer d'autres cotisations en ce qui a trait aux services passés ou au déficit du régime. Par conséquent, les cotisations sont comptabilisées dans les dépenses de l'année où les services ont été rendus et représentent l'obligation totale des avantages sociaux futurs de la Société.

## ii) Indemnités de départ et prestations de cessation d'emploi

Avant le 11 mai 2012, les employés avaient droit à des indemnités de départ, tel que prévu dans les conventions collectives et les conditions d'emploi. La Société a éliminé ces indemnités à compter du 11 mai, 2012 et les montants non-payés à la fin de l'exercice ont

30 juin 2018

été comptabilisés à titre de courus et sont recalculé chaque année afin de prendre en considération les augmentations de salaire.

La Société continue de fournir des prestations de cessation d'emploi aux employés mis à pied. Les indemnités de départ et les prestations de cessation d'emploi ne sont pas capitalisées d'avance et ne détiennent donc aucun actif. Elles seront prélevées sur les crédits futurs.

# iii) Congés de maladie

La Société accorde aux employés des congés de maladie qui s'accumulent, mais qui ne s'acquièrent pas. La Société comptabilise le coût des congés de maladies futurs au cours des périodes pendant lesquelles les employés rendent des services à la Société. L'évaluation du passif est fondée sur la meilleure estimation de la direction de l'inflation, les taux d'actualisation, les données démographiques des employés et l'utilisation des congés de maladie des employés actifs.

# (h) Constatation des produits

# i) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada accorde des fonds à la Société.

Les crédits parlementaires reçus pour l'achat des immobilisations amortissables, y compris les expositions dont la durée de vie utile est supérieure à un an, sont initialement comptabilisés comme apports reportés dans l'état de la situation financière. Quand un achat est effectué, la partie du crédit parlementaire utilisée pour effectuer l'achat est comptabilisée comme apports reportés liés aux immobilisations et est comptabilisée à titre de revenus selon la même méthode et pour les mêmes périodes que les immobilisations connexes acquises.

Les crédits parlementaires affectés à des dépenses précises sont reportés sur le bilan et comptabilisés à titre de revenus dans l'état des résultats pendant la période au cours de laquelle ces dépenses sont engagées.

Les crédits parlementaires qui ne sont pas affectés à une fin précise sont comptabilisés à titre de revenus dans l'état des résultats de la période pour laquelle le crédit parlementaire est autorisé.

## ii) Fonctionnement

Les revenus découlant des activités des Musées comprennent les droits d'entrée et la vente de programmes, les ventes en boutique, la location des installations, les adhésions, les commandites, l'exploitation agricole et d'autres revenus. Ils sont constatés dans l'année au cours de laquelle la vente de produits est conclue ou au cours de laquelle les services sont fournis.

#### iii) Contributions

Les contributions provenant des commandites reçues pour l'acquisition et la conception des expositions dont la durée de vie utile est supérieure à un an sont d'abord comptabilisées à l'état de la situation financière à titre d'apports reportés (note 2). Lorsqu'un achat est effectué, la partie des commandites utilisée pour ce faire est inscrite à titre d'apports reportés liés aux immobilisations et comptabilisée à titre de revenus selon la même méthode et sur la même période que les immobilisations connexes acquises.

Les apports affectés à l'externe à des fins précises sont reportés à l'état de la situation financière et comptabilisés à titre de revenus à l'état des résultats durant l'exercice au

30 juin 2018

cours duquel les dépenses connexes sont comptabilisées et les exigences sont satisfaites.

Les contributions non restrictives sont comptabilisées à titre de revenus à l'état des résultats dès qu'elles sont reçues ou sont recevables, si le montant peut être raisonnablement estimé et si la rentrée est raisonnablement assurée.

Les apports en nature, lorsqu'ils sont utilisés dans le cours normal des activités de la Société et que celle-ci aurait eu à les acheter autrement, sont comptabilisés à leur juste valeur marchande estimée au moment de leur réception. Puisqu'il est difficile de déterminer leur juste valeur, les services fournis par les bénévoles et les autres entités liées, ainsi que les objets donnés à la collection (note 3) ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

# iv) Produits d'intérêts

Les intérêts sont constatés et comptabilisés au cours de l'exercice pendant lequel ils sont gagnés, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

# (i) Conversion de devises

Les opérations en devises étrangères sont converties en dollars canadiens en fonction du taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur au 30 juin.

Les gains et les pertes réalisés découlant de la conversion de devises sont reportés dans l'état des résultats. Les gains sont reportés au titre de produits divers dans le tableau des produits d'exploitation et les pertes sont reportées au titre de charges diverses dans le tableau des charges.

## (i) Actifs et passifs financiers

La Société classe les instruments financiers au moment de leur comptabilisation initiale en fonction des raisons pour lesquelles les actifs financiers ont été acquis ou les passifs ont été engagés. Tous les instruments financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur.

La juste valeur des instruments financiers à leur comptabilisation initiale correspond au prix de transaction, soit la juste valeur de la contrepartie donnée ou reçue. Suivant leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués par l'application du traitement comptable qui correspond à leur classement.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués au coût ou au coût amorti. Les actifs financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, ainsi que les créances. Les passifs financiers comprennent l'avance à long terme, ainsi que les créditeurs et les charges à payer.

# (k) Opérations entre apparentés

## i) Opérations entre entités

Les opérations interentités sont des opérations entre des entités contrôlées par des capitaux communs. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées en chiffres bruts et sont évaluées à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit :

- Les opérations interentités sont évaluées à la valeur d'échange lorsqu'elles sont effectuées conformément à des conditions semblables à celles qui seraient adoptées si les entités n'avaient pas de lien de dépendance, ou lorsque le coût payé est récupéré.
- Les biens et services reçus sans frais entre les entités contrôlées par des capitaux communs ne

30 juin 2018

sont pas comptabilisés.

## ii) Autres opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autres que les opérations interentités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

## I) Passif éventuel

Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles si certains événements futurs incertains surviennent ou ne surviennent pas. S'il est probable que l'événement futur survienne ou ne survienne pas et que l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes aux états financiers.

## (m) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public, applicables aux organismes gouvernementaux sans but lucratif, exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des produits et des charges présentés dans les états financiers de l'exercice.

Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont les charges à payer, la provision pour créances douteuses, les avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Les résultats réels pourraient différer grandement des estimations. Ces estimations sont examinées annuellement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont inscrits dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

# 3. Collection

Une partie de la mission de la Société est de « promouvoir la culture scientifique et technique au Canada par la constitution, l'entretien et le développement d'une collection d'objets scientifiques et techniques [...] ». Cette collection représente l'actif principal de la Société et est répartie entre les secteurs suivants :

- les communications;
- les ressources non renouvelables et le design industriel;
- les ressources naturelles;
- les sciences physiques et la médecine;
- les ressources renouvelables, qui comprennent l'agriculture et la foresterie;
- les instruments, outils et systèmes ayant des applications directes en mathématiques, en chimie, en physique, ainsi qu'en astronomie, astrophysique, météorologie, arpentage et cartographie, et technologies de l'information;
- les transports: terrestre, maritime, aérien et spatial.

30 juin 2018

# 4. Avance à long-terme

De 2008 à 2010, la Société a reçu des fonds du Secrétariat du Conseil du Trésor pour construire des salles de classe, des aires de vente au détail et un auditorium au Musée de l'aviation et de l'espace du Canada.

(en milliers de dollars)	2018	2017
Financement pour la construction d'Installations génératrices de profit	4 208 \$	4 208 \$
	4 208 \$	4 208 \$

La Société a reçu les fonds sur la prémisse qu'un mécanisme de remboursement sera établi. Toutefois le remboursement des fonds pour la construction d'installations génératrices de profit n'était pas prévu avant 25 ans après le début du projet. Au 30 juin 2018, un mécanisme de remboursement doit encore être établi pour la construction d'installations génératrices de profit. La Société n'a pas d'intérêt à payer sur cette avance de fonds.

# 5. Crédits parlementaires

(en milliers de dollars)	2018	2017
Budget principal des dépenses d'exploitation et d'immobilisations	7 540 \$	36 132 \$
	7 540 \$	36 132 \$
Crédits parlementaires approuvés au cours de l'exercice pour des		
dépenses d'acquisition d'immobilisations au cours d'exercice ultérieurs	-	(16 605)
Montants utilisés pour l'acquisition d'immobilisations amortissables	(55)	(12 578)
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations	1 777	832
Crédits parlementaires	9 262 \$	7 781 \$

# 6. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, la Société est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés comprennent également les membres clés de la direction qui possèdent l'autorité et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de la Société, c'est-à-dire l'équipe de la haute direction, tous les membres du conseil d'administration et les membres de leur famille immédiate. À l'exception des opérations décrites ci-dessous, la Société réalise des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités aux mêmes conditions qu'avec des parties non apparentées. Ces opérations sont comptabilisées à la valeur d'échange.

Au cours de l'année, la Société a obtenu des services réalisés sans frais par Agriculture et Agroalimentaire Canada et par le Bureau du vérificateur général du Canada. Le bail pour la location des bâtiments du Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada sur le site de la Ferme expérimentale centrale et les services d'audit ont été assurés sans frais, et ne sont pas présentés dans l'état des opérations de la Société.

30 juin 2018

La Société est également liée à d'autres entités en raison de l'influence considérable qu'elle exerce sur ces organisations. Les opérations entre apparentés avec la Fondation (note 7) et l'Aéroclub Rockcliffe (note 8) sont présentées ailleurs dans ces états financiers.

# 7. Fondation de la Société des musées de sciences et technologies du Canada

La Fondation de la Société des musées de sciences et technologies du Canada (la Fondation) a été constituée le 14 novembre 2007 en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* et est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* depuis le 1<sup>er</sup> avril 2008. La Fondation est une entité juridique distincte de la Société des musées de sciences et technologies du Canada. La Fondation recueille des fonds auprès de mécènes, de sociétés, d'associations et de la collectivité. Les contributions de la Fondation à la Société sont comptabilisées à titre de revenus de développement d'entreprise dans l'état des résultats.

# 8. Aéroclub Rockcliffe

L'Aéroclub Rockcliffe (Rockcliffe Flying Club, RFC) est une organisation à but non-lucratif qui a pour objectif d'offrir des cours de pilotage reconnue par Transports Canada à ses membres et fournir des avions à ses membres pour des fins récréatives. Le RFC gère l'aéroport de Rockcliffe, qui est la propriété de la Société des musées de sciences et technologies du Canada et qui est situé sur le terrain du Musée de l'aviation et de l'espace du Canada. La Société a un intérêt économique dans le RFC en raison des importantes ressources fournies à l'Aéroclub en échange de l'entretien des lieux. La Société permet au RFC d'utiliser l'aéroport sans frais en échange de l'exploitation et de l'entretien des pistes, des voies de circulation, des aires de trafic, des terrains, des stationnements et de la voie d'accès. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des services reçus ou des services offerts, l'opération n'est pas comptabilisée dans les présents états financiers.

# 9. Éventualités

Dans le cours normal des activités de la Société, il arrive que diverses revendications ou actions judiciaires soient intentées contre elle. Certains passifs éventuels peuvent devenir des passifs réels lorsqu'au moins une situation future se produit ou ne se produit pas. Dans la mesure où il est probable qu'une situation future ait lieu ou n'ait pas lieu et que l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, un passif estimatif et une charge sont comptabilisés dans les états financiers de la Société. Au 30 juin 2018, aucune provision n'a été enregistrée (2017 : aucune provision comptabilisée). S'il y a lieu, l'effet final de ces revendications ou poursuites sera comptabilisé dans l'exercice au cours duquel elles pourront être déterminées.

# TABLEAU 1: TABLEAU DES PRODUITS D'EXPLOITATION ET DES CONTRIBUTIONS (non vérifié)

pour le trimestre terminé le 30 juin

Produits d'exploitations

(en milliers de dollars)	T1	T1	
	2018	2017	
Droits d'entrée et programmes			
Sciences et technologie	949	\$ 8	\$
Aviation et espace	224	260	
Agriculture et alimentation	228	276	
Ventes dans les boutiques	345	166	
Location des installations et concessions	176	203	
Stationnement	331	158	
Adhésion	366	80	
Activités de la Ferme	80	94	
Expériences thématiques	7	15	
Autres Produits	181	144	
TOTAL	2 887	\$ 1 404	\$

\$

# Contributions

Continuations			
(en milliers de dollars)	T1	T1	
	2018	2017	
Subventions et commandites	240	\$ 296	\$
Autre contributions de la Société et des individus	133	61	
Contributions de la Fondation	-	-	
TOTAL	373	\$ 357	\$

TABLEAU 2: TABLEAU DES CHARGES (non vérifié)

pour le trimestre terminé le 30 juin

(en milliers de dollars)	T1	T1	
	2018	2017	
Coûts du personnel	5 802	\$ 5 113	\$
Amortissement des immobilisations	1 936	934	
Conception et affichage	768	83	
Services professionnels et spéciaux	639	819	
Loyer des d'immeubles	555	557	
Impôt foncier	529	408	
Frais de gestion immobilière	515	223	
Services Publics	385	288	
Matériaux et fournitures	356	222	
Services de protection	273	220	
Réparation et entretien des bâtiments	222	108	
Publicité	195	165	
Réparation et entretien du matériel	181	28	
Boutiques et commercialisation des produits	161	88	
Fret, messageries et camionnage	83	28	
Déplacements	79	72	
Publication	39	34	
Fourniture et matériel de bureau	34	75	
Charge divers	33	45	
Communication	29	52	
Location de matériel	19	70	
Acquisition d'objets pour la collection	7	2	
Livres	5	5	
Total	12 845	\$ 9 639	\$